

## Jeunes, territoires et mobilités

1er mars 2009



### Qui sont les jeunes ?

Cet article fait partie d'un dossier, réalisé par l'Observatoire des inégalités en partenariat avec Jeunesses en régions, qui dresse le portrait des 15-30 ans, aux premières loges de la crise de l'emploi et du mal logement.

Entre les recensements de la population de 1990 et 1999, 57 % des jeunes de 10 à 15 ans ont changé au moins une fois de logement. Au cours de l'année 2002, les ménages de moins de trente ans ont été presque deux fois plus mobiles que ceux de la tranche de 30 à 39 ans (32 % contre 17 %), tandis que la mobilité des ménages les plus âgés était très faible (entre 8 % et 2 %).

Souvent, les jeunes déménagent vers des villes plus grandes pour y suivre des études ou bien attirés par des perspectives d'emploi plus larges. Ils y trouvent aussi une offre de loisirs, de culture ou de commerces plus étendue. La mobilité est alors aussi source de rencontres que de prise de distance vis-à-vis de la famille.

Les pôles régionaux – Paris en étant l'illustration la plus forte – fonctionnent comme une pompe aspirante pour une partie de la jeunesse qui vient y faire ses armes et en ressort ensuite pour changer d'emploi, ou s'établir dans un logement plus vaste.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'étude des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle », le taux étant passé de 26 % en 1988 à 32 % en 2002. En outre, 18 % des diplômés ont changé de département à la fin de leurs études pour leur premier emploi.

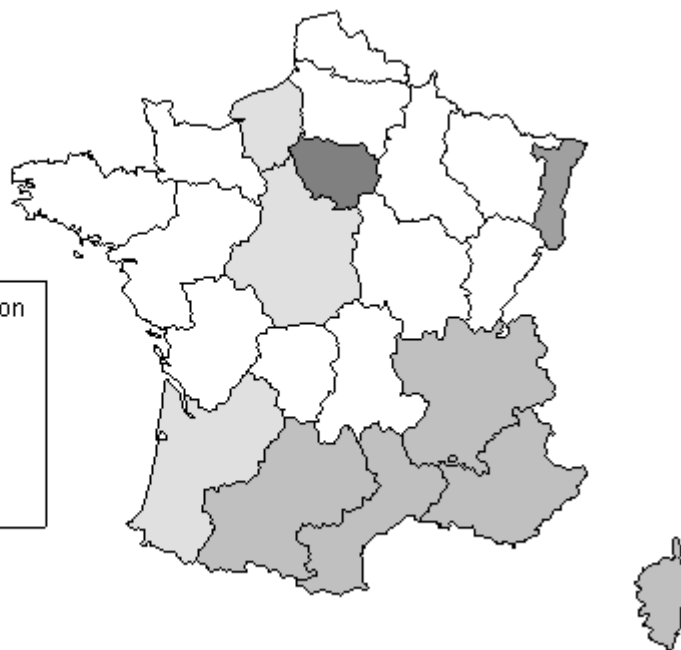
La mobilité géographique est en partie liée à la promotion professionnelle. Entre 1982 et 1990, 33 % des personnes qui ont changé de région ont été promus contre 24 % pour ceux qui n'ont pas migré. Les jeunes sont d'autant plus sensibles à ces perspectives de carrière que leur situation familiale ne leur permet plus si facilement de déménager une fois en couple avec des enfants par exemple.

Lorsqu'ils changent de région, c'est l'Ile-de-France, l'Alsace et les régions du sud de la France qui les attirent tandis qu'ils ont tendance à délaisser les régions du centre, de l'ouest et du nord. Les atouts de ces régions sont le dynamisme de l'emploi, la présence de grands pôles universitaires (Paris, Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille notamment) et ... l'ensoleillement.

## Et les déplacements ?

Comme tous les ménages, pour les jeunes, les déplacements sont d'abord synonymes de voiture. 60 % des ménages dont le chef de famille a moins de 25 ans [1] en sont équipés. C'est moins que la moyenne du pays : 82 % des ménages ont une auto. Mais l'équipement des jeunes progresse nettement, il était de 50 % en 2001. Une hausse qui peut être due, en partie, à la forte progression des loyers de centre-ville. Du coup, une partie des jeunes doit aussi l'intégrer dans son budget, et subir les hausses du prix des carburants. Plus on descend l'échelle des âges, moins l'effet voiture est important. Celle-ci est coûteuse et nuisible en terme d'environnement, mais elle constitue l'un des éléments de l'autonomie. Les déplacements des jeunes non motorisés sont tributaires en partie de la logistique familiale, des amis ou des transports en commun, ce qui peut constituer un frein.

## Taux net d'entrée des 25-29 ans pour 10 000 habitants du même âge entre 1990 et 1999



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Mobilité résidentielle des jeunes entre les recensements de population de 1990 et 1999

Unité : %

Sans changement de résidence	43
Avec changement de résidence	57
- Dont changement de logement sans changement de commune	12
- Dont changement de commune sans changement de département	21
- Dont changement de département sans changement de région	10

## Mobilité résidentielle des jeunes entre les recensements de population de 1990 et 1999

Unité : %

- Dont changement de région

14

Source : Insee, Jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990

### Taux d'équipement en automobile selon l'âge

Unité : %

Moins de 25 ans	60,4
25 - 34 ans	83,5
35 - 44 ans	89,5
45 - 54 ans	86,4
55 à 64 ans	86,9
Plus de 65 ans	73,1
Ensemble	82,4

Source : Comité des constructeurs français d'automobile - 2007

### Taux net d'entrée des 25-29 ans pour 10 000 habitants du même âge entre 1990 et 1999 par région

Taux net

Ile-de-France	181
Alsace	65
Corse	51
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47
Languedoc - Roussillon	27
Rhône-Alpes	19
Midi-Pyrénées	19
Aquitaine	- 18
	- 55
Haute-Normandie	- 58
Centre	- 76
Lorraine	- 77

## Taux net d'entrée des 25-29 ans pour 10 000 habitants du même âge entre 1990 et 1999 par région

	Taux net
Picardie	- 82
Limousin	- 87
Franche-Comté	- 89
Bretagne	- 92
Champagne-Ardenne	- 97
Nord-Pas-de-Calais	- 101
Pays de la Loire	- 108
Bourgogne	- 108
Auvergne	- 109
Poitou-Charentes	- 120
Basse-Normandie	

Source : Insee, recensement de la population 1999

[1]Attention, il ne s'agit pas de l'ensemble des moins de 25 ans, mais de ceux qui vivent dans un logement autonome.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Jeunes-territoires-et-mobilites>